exprimer et dénoncer la mauvaise conduite des conservateurs, notamment dans l'affaire Riel.

De plus il s'attendait à ce que M. Ives lui tînt compte de sa conduite en cette

élection, mais que rien n'y faisait, c'était son patriotisme qui le conduisait.

Nous faisons cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie en vertu de l'acte passé dans la 37e année du règne de Sa Majesté, intitulé: "Un acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

J. TETU. ERNEST GOUIN.

Signé et reconnu devant moi à St. Camille, ce 8e jour de juin 1887.

JOSEPH BOURQUE, J. P.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,

Nous, Cyprien Gosselin et Louis Vigneux, tous deux cultivateurs du canton de

Wotton, déclarons ce qui suit :

Qu'il est à notre connaissance que un Rémi Tremblay de Stoke, a pris une part active dans la dernière élection fédérale, notamment dans la division électorale de Richmond et Wolfe.

Que le ou vers le 20e jour de février dernier, nous avons rencontré ici, à Wotton, le dit Rémi Tremblay et nous l'avons entendu ce jour-là, après la grand'messe, faire un discours politique en faveur de M. Greenshields, et attaquant violemment le gouvernement conservateur. Il accusait aussi Sir John A Macdonald d'être le grand chef des Orangistes, et le dénonçant lui et M. Chapleau comme ennemis des Canadiens-français de la province de Québec, et qu'il fallait en finir le plutôt possible avec ce vieux chef orangiste, et s'allier avec M. Blake l'ennemi des sociétés secrètes;

Quant à lui, quoique employé par un gouvernement conservateur il ne craignait pas de risquer un salaire de mille piastres par année en dénoncant la mauvaise

conduite des conservateurs, notamment dans l'affaire Riel.

Nous faisons cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, en vertu de l'acte passé dans la 37me année du règne de Sa Majesté, intitulé : "Un acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires.

CYPRIEN GOSSELIN,

Signé et reconnu devant moi, à Wotton ce 9me jour de juin 1887.

LOUIS × VIGNEUX.

JOSEPH BOURQUE, J.P.

Оттаwa, 4 juin 1887.

A l'hon. J. A. OUIMET, Orateur de la Chambre des Communes.

Monsieur l'Orateur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre d'hier par laquelle vous me communiquez une requête de l'honorable monsieur J. A. Chapleau, en date du 22 mai dernier, demandant mon renvoi du Hansard parce que durant la vacance qui s'est écoulée depuis la dernière session, ma conduite aurait été "notoire- "rement contraire aux sentiments de respect et de déférence qui doivent guider la "conduite des employés du parlement."

Si je croyais vous être agréable, M. l'Orateur, en vous donnant des explications détaillées en réponse à cette lettre, je m'empresserais de vous les donner; mais à quoi bon? je relève du comité spécial de la Chambre désigné sous le nom de "Comité des Débats" et je suis en état de démontrer à ce comité—s'il me fait l'honneur de m'appeler devant lui—que je n'ai rien fait qui le justifierait de demander ma destitution

à la Chambre.

Voici, toutefois, ce que je puis répondre à l'honorable Secrétaire d'Etat:

Je me suis occupé de politique durant la vacance qui s'est écoulée depuis la dernière session, et j'ai pris la parole dans un certain nombre d'assemblées publiques; mais en